

L'INFOLETTRE

de la Mairie



Horaires

Lundi : 14h00 à 17h00
Mardi au vendredi : 9h00 à 12h00
Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence)
Tél : 03 86 35 09 76
contact@venizy.fr - site : venizy.fr
Agence postale- bibliothèque
du lundi au vendredi : 16h00 à 18h30



— MAI-JUIN 2022 —

L'humour est la plus saine des lucidités

MARCHÉ

Le **Marché des 4 Saisons** sort doucement de sa torpeur hivernale. Les étals retrouvent les couleurs des légumes et des fruits de printemps. Chaque mercredi, de 17h à 19h, venez faire vos provisions de produits frais et locaux (œufs, fromages, viande, charcuterie, légumes de saison, friandises...)

Les « Légumes du Ruet », absents pendant tout l'hiver vont retrouver leur place aux côtés des autres maraîchers. Depuis le 4 mai, un traiteur propose également des plats cuisinés individuels (*faits maison*). Le 18 mai, notre boucher vous proposera à emporter : du jambon à la Chablisienne (2 tranches) avec riz à 10 € la part.

(Vous pouvez dès à présent réserver vos parts en appelant le 06 80 10 10 07 jusqu'au dimanche 15 mai à 18h ou sur le marché le mercredi précédent.)

Et le 15 juin, Grand Marché d'Été avec, sur place, un **REPAS COLLECTIF** dans la joie et la bonne humeur. Des infos plus précises seront données en temps voulu.

Participer au marché, c'est faire vivre notre village !

MARCHÉ des 4 saisons



Chaque mercredi à partir de 17h
rue des Forges

Jeux de local!
NOS TERROIRS DE L'YONNE

ASSOCIATIONS

Atelier Art et Couleurs Venizien



**ATELIER
ART ET
COULEURS
VENIZIEN**

8 Grande Rue 89210 VENIZY
Peintres débutants ou confirmés !
Les mardis et jeudis
de 13h30 à 17h30 !
N'hésitez pas à contacter Isabelle DAYNES
06 61 46 18 01
isabelle.daynes@orange.fr

Découvrez les productions mensuelles de l'Atelier Art et Couleurs du Venizien sur le site municipal venizy.fr

Foyer Rural

Après 2 ans d'absence, retrouvons nous pour fêter ensemble la musique : **le MARDI 21 JUIN à partir de 19h, Maison de la Culture.**

Amis du Clocher et du Patrimoine

VENIZY LAVOIR AUX DAMES Exposition



Dimanche 22 mai 2022



Entrée libre de 10h00 à 18h00

Association les amis du clocher et du patrimoine de Venizy

L'association "Les Amis du Clocher et du Patrimoine" de Venizy organise le **dimanche 22 mai de 10h00 à 18h00** une exposition au Lavoir aux Dames où vous pourrez admirer des créations originales sur mosaïque, céramique, des encadrements, des photos, des tableaux...

Cette exposition a pour but de promouvoir le travail, parfois méconnu de nos artistes et artisans locaux.

Venez nombreux, vous serez étonnés.

Le Diapason

Concert le vendredi 27 mai avec le Groupe "Potron Potron Lopez"

C.C.A.S



Le CCAS organise une nouvelle commande groupée de fioul en juin. Bien que le tarif du fioul ait beaucoup augmenté, il est, malgré tout, intéressant de se regrouper pour bénéficier d'un tarif plus économique. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en mairie au 03 86 35 09 76 en précisant vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et le volume souhaité.

Solidarité avec le peuple ukrainien



Merci à toutes celles et à tous ceux

qui ont fait preuve de générosité et de solidarité en offrant mobilier et ustensiles.

On recherche encore : lave linge, télévision et petit électroménager (cafetière, micro ondes ...)

Si vous voulez en savoir plus ou si vous souhaitez offrir votre aide ou d'autres objets, merci de prendre contact avec la Mairie au 03 86 35 09 76.

TOUT TERRAIN

D 30

La réfection des 500m de la D30 (*Grande rue et avenue des Ouches*) dans la traversée de Venizy sera entreprise, paraît-il, au cours de l'été prochain. La situation insupportable pour les riverains ne semble guère émuvoir grand-monde, pas, en tout cas, le Conseil Départemental qui, selon son site internet, « vient de changer d'identité » . Espérons que ce n'est pas pour fuir incognito en Amérique du Sud avec la caisse...

DIVERS

Élections législatives

Elles auront lieu les 12 et 19 juin 2022. Le bureau de vote se tiendra à la Maison de la Culture.

Inscriptions à la maternelle

Elle s'effectuera à la mairie entre le 9 et le 27 mai.

Munissez-vous :

- d'un justificatif de domicile
- d'une copie d'attestation de carte Vitale
- d'une copie du livret de famille
- d'une copie d'un jugement éventuel si une décision de justice concerne vos enfants.
- d'une copie du carnet de vaccination à jour

Début juin, vous serez contactés pour finaliser les admissions définitives.

Affouages

Distribution le vendredi 20 mai entre 17h et 19h et après cette date aux horaires d'ouverture du secrétariat. Pour les réservations rendues au domicile, merci de venir rapidement pour prévoir la livraison avec le prestataire.

INFOS

Secrétariat de la Mairie



Fermeture exceptionnelle les 9, 23 et 27 mai 2022

Bureau de Poste et Bibliothèque



Ouverture à partir du 3 mai 2022 mais... uniquement le mardi et le jeudi De 16 h à 18h30 et jusqu'à nouvel ordre .

Vous pourrez récupérer vos avisés à Champlost, 21 Route de Paris du lundi au samedi de 8h30 à 11h30

Site Internet

Nous vous rappelons que nombre d'informations présentes ici sont disponibles bien avant la publication de l'Infolettre sur le site internet municipal *venizy.fr* mis à jour quotidiennement.

FIBRE OPTIQUE

Contrairement à ce qui avait été annoncé par la CCSA lors de la réunion surréaliste du 23 mars, (*pas de connexion avant 2024...*) Venizy est désormais entièrement équipé et les premiers veinards sont déjà reliés au très haut débit.

Les hameaux ne sont pas oubliés. Seul Le Montelard est, pour le moment, en attente mais les choses devraient se régler assez rapidement.

Tous les habitants vont donc pouvoir prétendre à un raccordement.

Les dates varient selon les opérateurs :

- Orange : dès maintenant
- Free : à partir du 16/05/2022
- Bouygues : date à venir
- SFR : pas disponible pour le moment

La meilleure chose à faire est de prendre contact avec votre fournisseur d'accès pour décider d'un rendez-vous avec les techniciens.

Prochaine réunion d'information (plus sérieuse que la précédente le 12 mai, de 13h à 18h, à la Maison de la Culture.

RÉCURRENT

Recensement militaire



Les jeunes filles et les jeunes garçons, doivent se faire recenser à la mairie dans les trois mois suivant leur seizième anniversaire.

Nouveaux habitants

N'hésitez pas à venir prendre contact avec la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. (*voir au recto*)

